

Conditions générales de vente

Validité: Les présentes conditions générales sont applicables à tous les cas qui ne font pas l'objet d'un accord particulier entre les parties.

Prix: Tous les prix s'entendent en francs suisses (CHF), TVA exclue, livraison ex-works Sion, Suisse. Nous nous réservons le droit de modifier les prix et les documentations actuels sans préavis. Seuls les prix mentionnés dans la confirmation de commande sont garantis.

Conditions de paiement:

- 30 jours net date de facture, pour une livraison en Suisse
- avant livraison, contre facture pro-forma, pour une exportation

D'une manière générale, Studer Innotec se réserve le droit d'exiger un paiement par avance en cas de non respect de l'obligation de paiement dans le passé ou de doute sur la solvabilité du client.

Réclamations: Toute réclamation ne sera prise en compte que dans les huit jours suivant la réception de la marchandise. L'absence de réclamation pendant ce délai équivaut à une acceptation de la livraison. En cas de réclamation justifiée, Studer Innotec a le choix des moyens pour donner satisfaction au client. Toute prétention du client à des dommages et intérêts ou à la résiliation du contrat est exclue.

Retour de marchandise: Les marchandises livrées ne peuvent nous être renvoyées qu'avec notre accord préalable et dans un délai de huit jours à dater de la réception de la marchandise.

Délais de livraison: Si aucun délai précis n'est demandé, nous livrons selon les possibilités du moment. Le délai de livraison convenu s'applique sous réserve d'obstacles imprévus. La responsabilité de Studer Innotec ne saurait être engagée en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté.

Le délai de livraison court à partir de la date de confirmation de la commande. En cas de retard de livraison, le client ne peut prétendre à des dommages et intérêts de quelque nature que ce soit.

Réserve de propriété: Le matériel livré reste notre propriété jusqu'au paiement intégral de la facture.

Expédition et transfert du risque: Les risques sont transférés à l'acheteur au plus tard au moment de la livraison ex-works de la marchandise. Les réclamations relatives à des détériorations ou à la perte de marchandise durant le transport sont à adresser par le client lui-même, dès réception de celle-ci, directement à l'entreprise de transport. Toute marchandise endommagée lors du transport doit être dûment déclarée au transporteur et refusée par le client.

L'acheteur entreprend d'exporter uniquement des marchandises vendues par Studer Innotec conformément aux droits nationaux et internationaux et obtenir les licences et autorisations nécessaires.

Studer Innotec décline toute responsabilité en cas de non-respect de ces règlements ou en cas d'échec pour l'obtention des autorisations nécessaires. Dans ce cas l'acheteur se doit d'indemniser Studer Innotec pour tous dommages occasionnés.

Service-Après-Vente et garantie : Le SAV est assurée par tout distributeur de Studer Innotec vis-à-vis de ses propres clients. L'exécution de la garantie est assurée par Studer Innotec ou par l'un de ses Partenaires SAV Qualifiés. La garantie (voir au verso) est telle que spécifiée dans la garantie d'usine de Studer Innotec à la date d'expédition depuis l'usine.

Toute action ou intervention sur l'un de nos appareils en dehors du cadre sus-mentionné, et sauf accord explicite de notre part, entraîne dans tous les cas la perte du droit à garantie.

Exclusion de toute autre responsabilité: Sont exclues toutes les prétentions du client, autres que celles mentionnées, à des dommages et intérêts pour perte de commandes, perte de bénéfices, arrêt de production, perte de jouissance, ainsi que tout autre dommage direct ou indirect.

Restriction d'utilisation aux USA et au Canada : Studer Innotec interdit l'utilisation de ses produits aux USA et au Canada pour tous types d'installation autre que les manifestations et l'évaluation de produit durant laquelle le client assume toute responsabilité pour le produit et l'environnement dans lequel il est installé.

Restriction d'utilisation pour assistance vitale : En tant que politique générale, Studer Innotec interdit toute utilisation de ses produits dans des applications liées à un élément vital où l'on peut raisonnablement s'attendre à une défaillance du produit Studer Innotec qui pourrait entraîner un problème de sécurité ou d'efficacité. Studer Innotec ne recommande l'utilisation d'aucun de ses appareils pour les soins directs des patients. Studer Innotec ne vendra jamais sciemment ses produits pour de telles applications à moins qu'il ne reçoive une assurance écrite que les risques de blessures ou de dégâts ont été réduits au minimum. Le client en assume tous risques et la responsabilité de Studer Innotec est en correctement protégée par les circonstances actuelles.

Droit applicable et for juridique: Le droit suisse est exclusivement applicable et le for juridique est Sion, Suisse.

Studer Innotec se réserve le droit d'améliorer ses produits sans obligation d'adapter ceux déjà fabriqués.

Sion, 1.08.19



GARANTIE D'USINE LIMITÉE

Période de garantie

Studer Innotec SA (désormais nommée Studer Innotec) garantit que sa gamme complète de produits est exempte de défauts de fabrication et de matériels pour la période de garantie applicable :

- Pour les produits AJ, Compact, SI, VarioString, VarioTrack, Xtender et tous les accessoires fabriqués en Suisse par Studer : 5 ans à compter des (i) 6 mois suivant l'expédition depuis Studer Innotec, et de la (ii) vente finale du produit.
- pour tous les autres produits, notamment les accessoires comme MBC, MDC, MDCI, MBI, MBR, MBW, SBM-02, etc. : 2 ans à compter des (i) 6 mois suivant l'expédition depuis Studer Innotec, et de la (ii) vente finale du produit.

Extension de garantie

Pour les produits AJ, VarioString, VarioTrack et Xtender fabriqués après le 1er janvier 2018, une extension de garantie de 5 ans supplémentaires (période de 10 ans de garantie au total) est accordée pour les produits enregistrés en ligne auprès de Studer Innotec dans les 90 jours suivant leur vente. La date d'enregistrement du produit ne retarde pas le début de la période de garantie.

L'extension de garantie est soumise aux restrictions suivantes :

- elle ne couvre pas les défauts dus à la défaillance des composants suivants qui sont soumis au vieillissement causé par des conditions d'utilisation extrêmes : ventilateurs et condensateurs.
- elle ne couvre pas les produits VarioString et VarioTrack pour les applications PV non solaires.

Critères d'éligibilité à la garantie

Seul le premier propriétaire du produit sur le lieu de la première installation est éligible à une réclamation en vertu de la garantie. La revente ou la réinstallation du produit sans l'autorisation de Studer Innotec entraînera la nullité de la garantie.

Couverture de la garantie

Au cours des périodes de garantie et d'extension de garantie, Studer Innotec s'engage à réparer ou à remplacer gratuitement, à son entière discrétion, le produit défectueux. La société Studer Innotec ne sera pas tenue responsable des dommages, qu'ils soient directs, circonstanciels, spéciaux ou consécutifs, causés par la négligence ou la faute, quand bien même elle aurait été avisée de la possibilité de tels dommages.

Exclusions

Cette garantie ne s'applique pas lorsque le produit a été utilisé de manière incorrecte ou négligente, qu'il a été installé de manière incorrecte ou réparé par toute autre personne que Studer Innotec ou l'un de ses partenaires de service qualifié (QSP). Pour pouvoir bénéficier de la garantie, le produit ne doit en aucun cas avoir été démonté, modifié ou avoir subi des dommages physiques internes ou externes.

Cette garantie ne couvre pas les dommages issus d'une utilisation non conforme, notamment :

- Inversion de la polarité de la batterie.
- Installation inadéquate du produit et/ou de ses accessoires.
- Choc mécanique ou déformation.
- Contact avec du liquide ou oxydation par condensation.
- Utilisation dans un environnement inapproprié avec exposition à la poussière, à des vapeurs corrosives, à l'humidité, à des températures élevées, etc.
- Intrusion d'insectes, d'animaux ou de tout autre organisme vivant.
- Casse ou endommagement causé par la foudre ou une surtension issue d'une cause externe.

- Endommagement des terminaux de connexion et des vis en raison d'une mauvaise utilisation ou d'un serrage incorrect.
- Endommagement pendant le transport.
- Cas de force majeure.

Service de la garantie

Studer Innotec reste propriétaire de toutes les pièces retirées des produits réparés. Studer Innotec utilise des pièces neuves ou reconditionnées fabriquées par différents fabricants lors des réparations sous garantie et de la construction des produits de remplacement. Si Studer Innotec ou l'un de ses partenaires de service qualifié (QSP) répare ou remplace une pièce d'un produit, sa période de garantie est : (i) le temps restant sur la période de garantie originale ou (ii) 6 mois à partir de la date d'expédition de chez Studer Innotec ou de chez le partenaire de service qualifié (QSP), la plus longue étant celle retenue.

Procédure de garantie

Si un produit nécessite une révision, le revendeur du produit doit d'abord être contacté. Si le revendeur ne peut pas être contacté ou s'il n'est pas en mesure d'assurer la révision, la société Studer Innotec doit être contactée immédiatement.

Si Studer Innotec ou un partenaire de service qualifié (QSP) estime que le produit doit être envoyé pour révision, un Formulaire de retour de révision est nécessaire avant que le produit ne puisse être accepté pour effectuer sa révision.

Toute réclamation au titre de la garantie doit être accompagnée de toutes les informations nécessaires au traitement de la réclamation au titre de la garantie, notamment et lorsque applicable, la facture d'achat, le numéro de série du produit, la date d'installation et le certificat d'extension de garantie. Le produit défectueux doit être renvoyé au partenaire de service qualifié (QSP) ou à Studer Innotec au frais de l'expéditeur.

ATTENTION ! Le transport et l'emballage doivent être organisés afin d'éviter tout dommage au produit.

Politique concernant les appareils de respiration artificielle

En règle générale, Studer Innotec interdit l'utilisation de tous ses produits sur des appareils de respiration artificielle sur lesquels toute panne ou mauvais fonctionnement du produit Studer Innotec peut entraîner la panne de l'appareil de respiration artificielle ou affecter de manière significative sa sécurité ou ses performances. Studer Innotec déconseille l'utilisation de ses produits sur des appareils de soins directs aux patients. Studer Innotec ne vend pas sciemment ses produits pour une utilisation sur de tels appareils sauf en cas de réception d'une garantie écrite jugée satisfaisante par Studer Innotec, que les risques de blessures ou de dommages ont été réduits au minimum, que le client assume de tels risques et que la responsabilité de Studer Innotec est dûment protégée sous ces circonstances.

Droit applicable

La loi suisse s'applique exclusivement sous la juridiction de Sion en Suisse.

Séparabilité

Si une section des modalités et conditions d'utilisation énoncées ci-dessus est reconnue invalide, nulle ou non exécutoire en vertu d'une loi nationale ou internationale, elle ne doit pas affecter les autres sections des modalités et conditions d'utilisation.

Sion, 1^{er} août 2019